

# **Formation** Continue

04 94 58 58 22



formationcontinue@ifpvps.fr



https://www.ifpvps.fr/formation

Espace André 401 B chemin des Plantades **83130 LA GARDE** 





N° de déclaration d'activité 93.83.04918.83 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

#### Public concerné et Prérequis

Vous exercez des techniques de tatouage par effraction cutanée, de perçage corporel ou de microblading.

(Pas de prérequis)

Nombre de participants : entre 6 et 18 personnes

**Durée**: 21 heures

Calendrier

Nous contacter: 04 94 58 58 22

Tarifs 2024:

INTER: 465 € / personne

Tarif de groupe ou formation INTRA, nous contacter: 04 94 58 58 22

# Formation aux conditions d'hygiène et de salubrité

Les professionnels du tatouage et du perçage corporel doivent, dans leur exercice quotidien, respecter les règles générales d'hygiène de nature à prévenir les risques allergiques et infectieux.

Pour ce faire, ils doivent suivre une formation leur permettant d'acquérir les bonnes pratiques au niveau de l'hygiène des mains, de l'utilisation du matériel stérile mais aussi de la préparation de la zone cutanée à tatouer ou percer.

#### Réglementation:

- Notre formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique.
- Le centre de formation de l'IFPVPS est habilité, depuis le 23 avril 2009, par le Préfet de Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, à dispenser cette formation.



### **OBJECTIES**

La formation a pour objectif de sensibiliser les stagiaires aux risques infectieux liés à leurs pratiques et à les doter des savoirs théoriques, procéduraux et pratiques nécessaires à :

- L'évaluation des différents risques infectieux,
- La mise en œuvre des mesures de prévention adaptées à la spécificité de leurs pratiques,

L'amélioration continue des conditions d'hygiène et de salubrité des locaux réservés à la réalisation de leurs pratiques.



### **METHODES**

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques

Simulations de situations professionnelles, remise de documents et guide de bonnes pratiques



| JOUR 1 | <ul> <li>Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation</li> <li>Du bio à l'éco-nettoyage</li> <li>Hygiène et asepsie</li> <li>Généralités sur les risques allergiques, toxiques et infectieux</li> </ul>                           |
|--------|---|
| JOUR 2 | <ul> <li>Désinfection des mains et EPI</li> <li>La stérilisation</li> <li>Elimination des déchets</li> </ul>  |
| JOUR 3 | <ul> <li>Réglementation</li> <li>Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage.</li> <li>Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection).</li> <li>Ateliers pratiques et simulations</li> </ul> |



# DISPOSITIF D'EVALUATION

Un questionnaire d'évaluation de la formation sur la satisfaction des stagiaires est ensuite remis en fin de formation. Ce questionnaire aborde les thèmes suivants :

- La décision d'inscription en formation.
- Le niveau d'atteinte des objectifs présentés dans le programme.
- La réponse de la formation aux attentes de la formation.
- La pédagogie mise en œuvre par l'intervenant.
- Le déroulement de la formation.
- L'appréciation globale du stagiaire.

Le 3ème jour, les stagiaires sont évalués pour valider la formation. Cette évaluation finale porte sur l'atteinte des objectifs et l'évaluation des savoirs faire acquis par une mise en situation professionnelle.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire, précisant la validation ou non de la formation.



Médecin et/ou cadres de santé qui justifient d'une qualification en hygiène hospitalière et sont titulaires d'un Diplôme d'Université « d'hygiène hospitalière ». Ils exercent en milieu de soins des fonctions visant à prévenir et remédier aux infections hospitalières. Une esthéticienne et un tatoueur interviennent ponctuellement pendant la formation.



## DEMARCHE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, il est possible de mettre en place un parcours spécifique d'aménagement de la formation. Contactez notre référent Handicap : Mme Estelle LAVE : estelle.lave@ifpvps.fr 04 94 00 58 78

#### 401B, chemin des Plantades, 83130 La garde



Ce bâtiment est accessible à tous.

Du personnel est disponible à l'accueil afin de vous informer sur l'accessibilité du bâtiment et des services

Mise à jour le 13/10/23